

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJEUX

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : JH76 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EDNARISSE ROUKADEN Najet

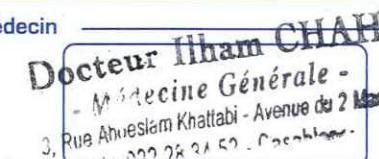
Date de naissance : 04/10/1978

Adresse : Casablanca

Tél. : 06629614888 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/01/2020

Nom et prénom du malade : EDNARISSE ROUKADEN Najet Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : EDNARISSE ROUKADEN Najet

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2023	1c	1	15000	Docteur Naim CHABBI - Médecine Générale - 3, Rue Abdeslam Khattabi - Avenue du 2 Mai 022.28.26.52. Casablanca
30/01/2023	1c	1	0	Docteur Naim CHABBI - Médecine Générale - 3, Rue Abdeslam Khattabi - Avenue du 2 Mai 022.28.26.52. Casablanca
07/02/2023				Docteur Naim CHABBI - Médecine Générale - 3, Rue Abdeslam Khattabi - Avenue du 2 Mai 022.28.26.52. Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE Mme. TAZI Nadia 2283 02 75 - Tel/Fax: 0522 20 20 20 INPE: 0920002	18/01/20	403,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a graph with 8 vertices arranged in a circle. Vertices are labeled with numbers 1 through 8 and lowercase Greek letters α through γ . Vertex 1 is at the top, vertex 8 at the bottom, vertex 7 on the left, vertex 2 on the right, vertex 6 at the bottom-left, vertex 5 at the bottom-right, vertex 4 at the top-left, and vertex 3 at the top-right. Vertex 1 is connected to vertices 2 and 8. Vertex 2 is connected to vertices 1, 3, and 7. Vertex 3 is connected to vertices 2, 4, and 8. Vertex 4 is connected to vertices 3, 5, and 7. Vertex 5 is connected to vertices 4, 6, and 8. Vertex 6 is connected to vertices 5, 7, and 2. Vertex 7 is connected to vertices 6, 8, and 2. Vertex 8 is connected to vertices 1, 7, and 3. The connections are: (1,2), (1,8), (2,1), (2,3), (2,7), (3,2), (3,4), (3,8), (4,3), (4,5), (4,7), (5,4), (5,6), (5,8), (6,5), (6,7), (6,2), (7,6), (7,8), (7,2), (8,1), (8,7), (8,3).

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Docteur Ilham Chah

MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام
الشخص بالصدى

MO KADDEM Najat

Ordonnance

GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE

Mme. TAZI Nadia
18, Rue Abdeslam KHATABI - Casablanca
Tél : 0522 83 02 75 - Tel/Fax : 0522 28 93 76
INPF : 092000298

134,80

PPV : 134DH80
LOT : 93030 1
EXP : 05/2021

TOPLEXIL
SIROP FL 150 ML
P.P.V : 150H70
LOT : 19E013
PER. 09 2021
6 118000 060901

LOT : 191018
UT AV : 06/2022
PPV : 14,30DH

① Clevacor - 134,80

134,80

② TOPLEXIL SIROP

134,80

③ Rhinogofibra

61,00

61,00

④ Ovatec SIROP

89,00

⑤ Didamisoro

19,10

LOT : 4090
UT AV : 07-22
P.P.V : 61 DH 00

403,80

89,00

89,00

Docteur Ilham Chah
Médecine Générale -
3, Rue Abdeslam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N° 2
06 6146 84 49 - المسعجلات : Tél. 0522 83 74 44 / 0522 28 34 52 - الهاتف :
زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

